

Des hommes de cet esprit, il nous en faut à Québec, dans la députation et dans le gouvernement, si nous voulons opérer les réformes dans les grandes questions, surtout celle de l'éducation.

Le gouvernement Marchand ne peut pas tarder à créer ce ministère de l'instruction publique que le peuple réclame.

M. Robidoux est l'homme qui nous convient pour être le premier des ministres de l'instruction publique de la Province de Québec.

Il possède le talent littéraire, l'éloquence, la tenue, la position, le caractère.

Que peut-on demander de plus ?

L'opinion publique qui a fait entrer de force M. Robidoux dans le cabinet, saura bien lui faire obtenir la place qu'il mérite à la tête de l'instruction publique de la Province.

VIEUX ROUGE.

---

## L'INSPECTION DES ECOLES

Dans tous les pays où l'éducation est l'objet de la sollicitude d'un gouvernement de progrès, on trouve un système d'inspection des écoles, mais d'un tout autre genre que celui qui existe ici. Il faut bien avouer que les inspecteurs d'école ne nous en ont pas donné pour notre argent; non pas qu'on les paye trop cher, mais parce que l'organisation est tellement vicieuse que ceux qui veulent aller de l'avant, (et ils sont en bien petit nombre) sont paralysés et découragés dans leurs tentatives.

Les commissaires d'écoles dont la plupart sont illettrés et préjugés contre le progrès, ne s'occupent pas plus des représentations des inspecteurs d'école que des mandements de feu Mgr Ladébauche, ils savent trop bien que les inspecteurs n'ont

aucun pouvoir, et que la loi scolaire ne peut pas atteindre, les commissaires en défaut puisqu'elle n'a pas de sanction sur ce point.

Les inspecteurs devraient signaler au département de l'instruction publique les défauts, les lacunes, les imperfections de notre système scolaire. En compte-t-on beaucoup qui sont compétents pour en juger et qui ont assez de caractère pour dire la vérité sur nos écoles ?

Voyer leurs rapports au gouvernement. M. Masson a fait ressortir à plusieurs reprises les contradictions dont ils fourmillent.

Pourquoi quarante inspecteurs ? C'est bien trop ; mieux vaut en avoir vingt et payer leurs frais de voyage.

Le système actuel est une prime accordée à la négligence et à la paresse ; que les visites soient longues ou courtes, nombreuses ou rares, c'est toujours le même traitement fixe à \$800 ou à \$900 par année. On ne donne pas un sou pour les frais de voyage.

Quelle maison de commerce établirait un système si incroyablement absurde ?

Le gouvernement aura fort à faire s'il veut sérieusement réformer notre système pédagogique. Le succès dépend en grande partie du genre de contrôle et d'inspection qu'il exercera sur les écoles ; et nous espérons qu'il réorganisera complètement ce service.

Cette réforme sera très populaire, car on se plaint de tous côtés et avec raison, malgré le mérite incontesté de quelques inspecteurs, du mauvais fonctionnement, du système, de l'impuissance des moyens à la disposition de ces fonctionnaires, et de la stérilité du résultat obtenu jusqu'ici.

MAGISTER.

---